



LIVRET PÉDAGOGIQUE
PARTIE I :
A LA DÉCOUVERTE DE L'ESS
PAR LA PRATIQUE



mon **E**ntreprise **S**ociale et **S**olidaire à l'École

www.monessalecole.fr







Vous êtes : membre d'une équipe éducative en tant que chef d'établissement, chef de travaux des lycées professionnels, conseiller d'orientation-psychologue, conseiller principal d'éducation, assistant d'éducation, enseignants de toute discipline en collège ou dans les trois voies du lycée (générale, professionnelle, technologique).

Vous souhaitez :

- **inscrire votre action dans une pédagogie active** : impliquer vos élèves en laissant place à l'autonomie et à la prise d'initiatives
- **engager une dynamique de classe** : encourager vos élèves à coopérer, s'entraider et agir solidairement dans un projet collectif
- **valoriser tous vos élèves** : permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe en fonction de ses compétences et préférences
- **transmettre les valeurs de la République et sensibiliser à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** : permettre à vos élèves de s'en saisir par la pratique, développer leur sens de la citoyenneté et de l'engagement

Alors n'hésitez plus, entraînez vos élèves dans l'aventure « Mon ESS à l'École », pour vivre une riche expérience, tant éducative qu'humaine !

Le contexte de chaque établissement est différent, rendant l'expérience « Mon ESS à l'École » aussi unique qu'enrichissante. Il ne vous reste plus qu'à oser, à imaginer, à créer, en observant votre environnement proche, en réfléchissant à votre utilité sociale collective et en organisant ce projet collectif laissant les élèves être auteurs et acteurs de leur propre aventure.

L'équipe du projet «Mon ESS à l'École»



PARTIE I : **A LA DÉCOUVERTE** **DE L'ESS** **PAR LA PRATIQUE**

Cette section présente le dispositif « Mon ESS à l'Ecole » et le cadre pédagogique dans lequel il peut s'inscrire, ainsi que les grandes lignes opérationnelles pour une mise en œuvre réussie des projets.

SOMMAIRE

A LA DÉCOUVERTE DE L'ESS PAR LA PRATIQUE 4

« Mon Entreprise Sociale et Solidaire à l'Ecole », c'est quoi ? 6

Créer , en classe, une entreprise éphémère de l'ESS 7

Et concrètement ? Les étapes essentielles du travail collectif 9

« MON ESS À L'ÉCOLE » C'EST QUOI ?

Expérimenter en classe la création d'une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire par des élèves, qu'il s'agisse d'une association, d'une coopérative ou d'une mutuelle.

- **PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS):**
la coopération, le collectif, l'engagement, l'esprit d'initiative, la solidarité, l'égalité, la lucrativité limitée et la démocratie.
- **DÉCOUVERTE DE LA DIVERSITÉ DU MONDE PROFESSIONNEL, ÉCONOMIQUE, SOCIAL**
et de la richesse des acteurs locaux de l'ESS.
- **VALORISATION DE L'ESPRIT D'INITIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES,**
par la création et la mise en œuvre d'un projet collectif visant à produire un bien ou un service d'utilité sociale.
- **RENFORCEMENT D'UNE DYNAMIQUE D'ÉTABLISSEMENT :**
ouverture sur le territoire, amélioration du climat scolaire et de l'image de l'établissement, exercice d'une participation responsable des élèves.

LES PER

L'Economie Sociale Partenaire
de l'École de la République



CNEE
CONSEIL
NATIONAL
ÉDUCATION
ÉCONOMIE

« Mon ESS à l'École » est une initiative commune à **L'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'École de la République)** et au **CNEE (Conseil National Education Economie)**, qui se sont associés pour faire dialoguer mondes de l'Economie et de l'Education, Entreprises et Ecoles, dans le but de sensibiliser les jeunes générations à l'ESS et leur transmettre ses valeurs.

Le projet a été construit collectivement avec un ensemble d'organisations nationales des champs éducatifs et de l'ESS, des éducateurs de toutes disciplines. Ils ont contribué collectivement à la rédaction de ce livret pédagogique.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

SECRETARIAT D'ÉTAT
AU COMMERCE,
À L'ARTISANAT,
À LA CONSOMMATION
ET À L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

Ce dispositif a reçu le soutien du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche **et du Secrétariat d'Etat** chargé du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

CRÉER, EN CLASSE, UNE ENTREPRISE ÉPHÉMÈRE DE L'ESS

« Mon ESS à l'École » consiste en **l'expérimentation, en classe, d'une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire** par des **collégiens en cycle 4** (de la cinquième à la troisième) et les lycéens, qu'ils soient en filière générale, technologique ou professionnelle.

La démarche de « Mon ESS à l'École » a pour vocation de responsabiliser les jeunes en faisant d'eux des acteurs à part entière d'un **projet entrepreneurial, collectif et d'utilité sociale**. Au-delà des nombreuses compétences qu'ils développeront au travers de cette expérience, bien d'autres valeurs vont être transmises aux élèves, celles que porte L'économie Sociale et Solidaire.

C'est en effet par **la pratique** que les termes d'« égalité », de « gouvernance démocratique », de « coopération », de « solidarité » et de « lucrativité limitée » vont prendre tout leur sens, constituant ainsi un apprentissage citoyen complet.

Cette expérience permet également aux jeunes d'appréhender le monde économique et professionnel qui les entoure, en vue de leur orientation scolaire et professionnelle.

Ainsi, « Mon ESS à l'École » concourt à l'application des recommandations des **parcours Avenir** et **parcours Citoyen**.



LE CADRE PÉDAGOGIQUE

Les **adultes** jouent le **rôle d'accompagnateurs** : ils apportent des contenus, mettent en place le cadre pédagogique nécessaire à l'émergence du projet, rendent les apprentissages explicites et cohérents, accompagnent les élèves dans la discussion.

En des termes pratiques, les **élèves** sont maîtres du bon déroulement de leur activité. De l'analyse des besoins auxquels ils souhaitent répondre à la production du bien ou service marchand ou non marchand d'utilité sociale, ils **s'organisent et font vivre leur entreprise de l'ESS**.

« Mon ESS à l'École » se monte en :



MON ENTREPRISE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU COLLÈGE

Les équipes pédagogiques sont plusieurs à collaborer sur un même projet, puisque « Mon ESS à l'École », outre son aspect pratique, est un **projet interdisciplinaire** dans lequel toutes les disciplines sont concernées. En effet, « Mon ESS à l'École » **s'intègre dans tous les programmes scolaires** et met en pratique les **recommandations du Socle Commun de Connaissances, Compétences et Culture (S4C)** qui entrera en application à la rentrée 2016.

Toutes les disciplines sont potentiellement concernées, des mathématiques à l'EMC en passant par les SVT. Toutes trouveront leur place dans un projet « Mon ESS à l'École ». L'accompagnement personnalisé (AP) peut également accueillir un projet de création d'une entreprise sociale et solidaire.

Mon ESS à l'École peut se décliner dans de **nombreux domaines**, correspondant à ceux des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) :

- **Corps, santé, bien-être, sécurité ;**
- **Culture et création artistiques ;**
- **Transition écologique et développement durable ;**
- **Information, communication, citoyenneté ;**
- **Langues et cultures de l'Antiquité ;**
- **Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales ;**
- **Monde économique et professionnel ;**
- **Sciences, technologie et société**

MON ENTREPRISE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU LYCÉE

Au lycée, la création d'une entreprise de l'ESS peut par exemple s'inscrire dans le cadre de l'accompagnement personnalisé (AP), de projets pluridisciplinaires à caractère professionnel (PPCP) ou de disciplines des Brevets de Technicien Supérieur (BTS).

Ce type de projet se base essentiellement sur le volontariat des équipes éducatives prêtes à accompagner les élèves, dans un **projet de classe** ou plus largement dans le cadre d'un **projet d'établissement**.

Mais l'initiative de se lancer dans un projet collectif peut également provenir des jeunes eux-mêmes, quand ils décident de **créer une Maison des Lycéens (MDL)** sous le format associatif¹, avec l'appui éventuel de l'équipe éducative. Si des lycéens décident de monter leur MDL et se tournent vers vous, ce livret pédagogique vous est donc bien également destiné.

LE PLANNING INDICATIF



La mise en œuvre de « Mon ESS à l'Ecole » nécessite plusieurs mois. En effet, elle suppose :

- un travail préparatoire de l'équipe éducative en coopération, accompagnée du coordinateur local ou national du projet « Mon ESS à l'Ecole »
- la réalisation concrète du projet par les élèves eux-mêmes
- l'organisation par les élèves d'un évènement de clôture qui pourra avoir lieu en mars pendant la « Semaine de l'ESS à l'Ecole », pour valoriser leur travail et celui de l'équipe éducative

L'ACCOMPAGNEMENT



Les équipes éducatives seront accompagnées tout au long du projet par :

- **Un coordinateur national** au sein de l'ESPER en charge de l'animation des coordinateurs locaux pourra répondre dans un premier temps à vos questions, et vous orienter vers les bons interlocuteurs sur le territoire
- **Un coordinateur local salarié** chargé de la mise en relation du projet éducatif avec des acteurs publics et privés locaux, avec les autres projets du territoire
- **Un parrain professionnel de l'ESS**, salarié ou bénévole dans une coopérative, mutuelle ou association du territoire. Il suivra l'aventure collective et organisera par exemple la visite de son entreprise, apportera ses connaissances et son réseau local pour participer à la réussite du projet
- **Des intervenants locaux issus des membres et partenaires de L'ESPER** pourront accompagner les projets en classe, sur sollicitation de l'équipe pédagogique. Militants, élus, dirigeants ou salariés d'une structure de l'ESS, ils peuvent constituer un soutien sur des thématiques précises et apporter leur expertise en gestion de projet avec des jeunes.

1 Voir l'exemple « Crée ta Maison Des Lycéens » page 68



LES CONTACTS

Pour plus d'information et pour monter « Mon ESS à l'Ecole » :

✉ MonESSaLECOLE@lesper.fr ou par téléphone au ☎ **01 43 06 29 21**

➡ www.monessalecole.fr

Ou bien prenez vite contact avec le correspondant de L'ESPER dans votre région !

➡ <http://lesper.fr/lesper/nos-correspondants-en-region>




De nombreuses ressources pédagogiques sont mises à votre disposition sur « Ressourc'ESS », le Portail de l'ESS à l'école : www.ressourcess.fr

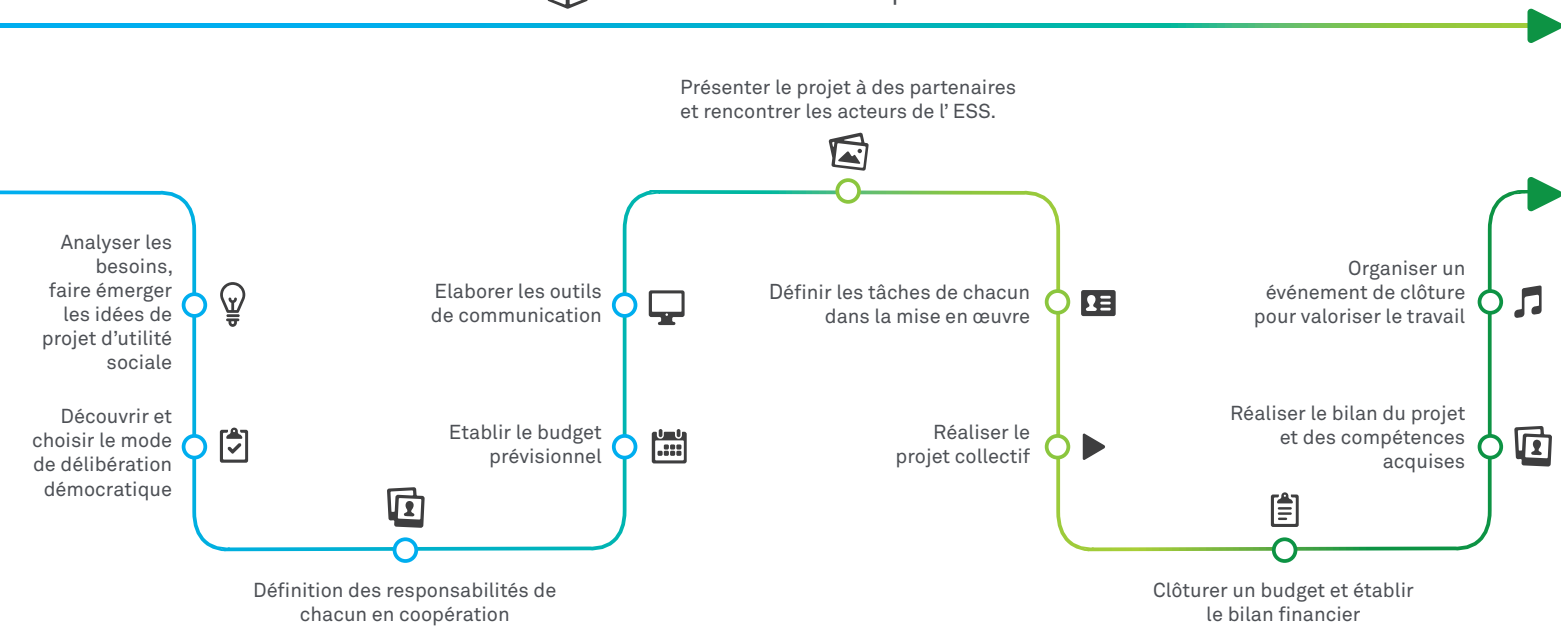
En complément, la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de votre territoire recense les professionnels de l'ESS autour de votre établissement : www.cncres.org




ET CONCRÈTEMENT ? LES ÉTAPES ESSENTIELLES DU TRAVAIL COLLECTIF

Voici les étapes générales par lesquelles il est important de passer pour mettre en œuvre un projet d'entreprise sociale et solidaire à l'École. Le déroulé des étapes tel que présenté ci-dessous n'est autre qu'indicatif. Libre aux équipes éducatives d'organiser leurs séances comme elles le veulent, dans l'ordre choisi et la volumétrie horaire qui leur est impartie.

LE SCHÉMA DES ÉTAPES ESSENTIELLES

 Découvrir l'ESS et ses spécificités.



-  Formalisation du projet
-  Mise en œuvre
-  Bilan du projet collectif

A CHAQUE ÉTAPE SES OBJECTIFS

TOUT AU LONG DU PROJET

Découvrir l'ESS et ses spécificités

Introduire aux différentes formes d'entreprendre, parmi lesquelles l'ESS

Sensibiliser aux valeurs de l'ESS

Découvrir et vivre les grands principes de l'ESS

FORMALISATION DU PROJET

Analyser les besoins, faire émerger les idées de projet d'utilité sociale :

- mener une réflexion sur les besoins d'une population donnée
- imaginer les manières d'y répondre par un projet d'utilité sociale, qu'il soit une production de bien ou de service marchand ou non marchand

Découvrir et choisir le mode de délibération démocratique :

- découvrir les procédures démocratiques de prise de décision
- découvrir l'organisation en instances décisionnelles des structures de l'ESS

Définir les responsabilités de chacun en coopération lancer l'organisation en instance :

- première réunion de groupe constitutive
- découvrir et expérimenter les fonctions indispensables à occuper dans une structure de l'ESS
- s'engager auprès des autres et prendre des responsabilités

Etablir le budget prévisionnel :

- définir les moyens requis pour passer à l'action : humains, matériels et financiers
- découvrir l'étendue des sources de financement envisageables
- reconnaître la valeur du travail bénévole

MISE EN OEUVRE

Elaborer les outils de communication :

- définir le public ou les publics auxquels s'adressent les communications
- réfléchir sur les outils de communications adéquats en fonction du public ciblé

Présenter le projet à des partenaires et rencontrer les acteurs de l'ESS :

- préparer une intervention auprès des partenaires
- découvrir le tissu économique local et les spécificités des acteurs de l'ESS

Définir les tâches de chacun dans la mise en œuvre :

- lister les tâches à accomplir pour mener à bien le projet et les classer selon leur nature
- se répartir les tâches de manière démocratique

Réaliser le projet collectif par la production du bien ou service

BILAN DU PROJET

Clôturer un budget et établir un bilan financier :

- réaliser le bilan financier
- présenter et faire adopter le bilan par l'instance compétente

Réaliser le bilan du projet et des compétences acquises :

- présenter et faire adopter le bilan d'activités par l'instance compétente
- présenter les bilans financier et d'activité aux partenaires
- compléter les questionnaires et les retourner au coordinateur local ou national évaluer les compétences et connaissances transmises par le projet
- si ça n'a pas été fait dans les étapes précédentes, déterminer avec les élèves s'ils ont construit une association, une coopérative ou une mutuelle

Organiser un évènement de clôture pour valoriser le travail :

- réfléchir collectivement à la forme que va prendre l'évènement de clôture
- élaborer les outils de communication et les invitations
- se rapprocher des organisateurs de la «semaine de l'ESS à l'Ecole»* pour référencer l'évènement s'il a lieu au même moment

* le correspondant régional de l'ESPER sur le territoire.

Conception graphique : Elsa LECOQ / www.elsalecoq.com

Un projet imaginé par :



Ce projet collectif est né grâce à la contribution d'enseignants et personnels éducatifs bénévoles et volontaires, ainsi que des organisations membres de L'ESPER :

2FOPEN-JS, ADEIC, ADOSEN Prévention Santé MGEN, **AFEV***, AGEEM, ALEFPA, ANATEEP, APAJH, ARTS ET VIE, **Le CAPE***, CASDEN BP, **CEMEA***, **Coopérer pour Entreprendre***, CRAP – Cahiers Pédagogiques, DDEN, EEDF, ENTRAIDE UNIVERSITAIRE, FAS et USU, FCPE, la **Fédération des Maisons des Lycéens***, FNCOM, **FOEVEN – Fédération des Aroéven***, **FRANCAS***, GCU, JPA, **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT***, LES FAUVETTES, LMDE, MAE Assurance, MAE Mutuelle, MAE Solidarité, **MAIF***, **MGEN***, MLF, la Fédération générale des PEP, **OCCE***, PREVENTION MAIF, **SGEN-CFDT**, **SOLIDARITE ETUDIANTE***, **SOLIDARITE LAIQUE**, **SYNDICAT des ENSEIGNANTS*** – UNSA, **UNEF***, **UNL***, UNSA Education.

*Les membres du comité de rédaction



Nos partenaires nationaux de l'ESS :



Par leur soutien ou leur financement, ils contribuent à ce jour à faire de ce projet une réalité :

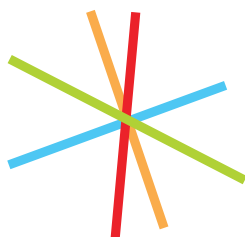


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

SECRETARIAT D'ÉTAT AU COMMERCE, À L'ARTISANAT, À LA CONSOMMATION ET À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



CONTACTS

L'ESPER, 3 square Max Hymans,
75015 PARIS
Monessalecole.fr
monessalecole@lesper.fr

Version du livret, juin 2016